



REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ANSE**

Séance du 13/04/2026

OBJET : approbation des procès-verbaux u 16 février et du 21 mars 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 25

Nombre d'exprimés : 29

Date convocation : 03/04/2026

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal, le 13 avril deux mille vingt-six à dix-neuf heures, sous la présidence de Daniel POMERET, Maire.

Etaient présents :

Daniel POMERET, Jean-Luc LAFOND, Liliane BLAISE, Luc FERJULE, Nathalie HERAUD, Max DURMARQUE, Emmanuelle SCHARFF, Xavier FELIX, Philippe GERARDIN, Karim MOYENIN OUARDI, Christophe MONTANTEME, Virginie ETOURNEAU, Pierre REBUT, Elodie BENAULT, Carine RANSEAU, Marie-Pierre PELISSE, William FOULETIER, Elodie TEILLERE, Marlène CHAUTAIN, Denis CADORET, Violette DECHANET, François GONDELMANN, Agata FIORENZA, Nils MOULIN, Mylène DELEGLISE

Procurations :

Linda BEGGUI donne procuration à Nathalie HERAUD

Gilles DESCHAMPS-LAMARCHE donne procuration à Pierre REBUT

Eric FRÉBET donne procuration à Carine RANSEAU

Roseline MHARI AGOURRAME donne procuration à Luc FERJULE

Secrétaire de séance : Jean-Luc LAFOND

Conformément à l'article L2121-15 du CGCT, il s'agit d'approuver, avec ou sans observation, le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 16 février 2026 ainsi que celui de la réunion du conseil municipal du 21 mars 2026. Sur ce dernier, une modification est apportée au point 018/2026 : il sera ajouté que M. François GONDELMANN et Mme Mylène DELEGLISE se sont abstenus. Un certificat administratif modificatif sera réalisé concernant cette délibération.



**LE CONSEIL MUNICIPAL
A l'unanimité des votants**

1°) APPROUVE le procès-verbal de la séance du 16 février 2026

2°) APPROUVE le procès-verbal modifié de la séance du 21 mars 2026.

**Le Maire,
Daniel POMERET**

**Le secrétaire
Jean-Luc LAFOND**